



COMPTE-RENDU
CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 02 AVRIL 2019

L'an deux mille dix-neuf et le deux avril à 18 heures,
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur CHATARD Gilles, Maire.

Présents : Mesdames FONTAINE Sonia, AILLAUD Marion, LEJEUNE Régine, BIANCO Maryline, KERBOUA Yasmina, JULIEN Maryse et Messieurs CHATARD Gilles, GONCALVES Gilles, GUEUGNON Gilbert, DURAND Thierry, LEMERLE Georges, , REYNIER-MONTLAUX Jean-Christophe. Mr VARCIN Alexandre

Absents excusés: Mme COLSON Edith, Mme ROBERT Carole, Mme DECAYEUX Martine,, Mr KRUCZYNSKI Arnaud, Mr CASANOVA Jean-Paul et. BONO Vicente

Procurations : Mme COLSON Edith donne procuration à M. Thierry DURAND, Mr CASANOVA Jean-Paul donne procuration à Mr REYNIER-MONTLAUX Jean-Christophe, M. BONO Vicente donne procuration à Mme FONTAINE Sonia.

Mr DURAND Thierry a été désigné Secrétaire de Séance conformément à l'article L 2121-15 Code des Collectivités Territoriales.

LA SEANCE EST OUVERTE à 18 H.

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
	1 674 548.93		2 110 333.51
Chapitre		13 Atténuation de charges	140 598.03
11 Charges à caractère général	510 216.64	70 Produits de services	150 979.84
12 Charges de personnel	1 002 450.78	73 Impôts et taxes	1 003 851.96
14 Atténuation de produits	12 382.00	74 Dotations et participations	362 658.04
65 autres charges gestion courante	115 098.76	75 Autres produits gestion courante	125 270.31
66 Charges financières	22 214.75	76 Produits financiers	0.00
67 Charges exceptionnelles	0.00	77 Produits exceptionnels	7 555.10
68 Dotation au provisions	0.00	78 Reprises sur amortissement	0.00
22 Dépenses imprévues fonctionne	0.00	42 opération d'ordre entre section	0.00
23 Virement à la section d'investiss	0.00		
42 opération d'ordre entre section	12 186.00	report solde exécution 2017	319 420.23

SECTION INVESTISSEMENT

Montant total dépenses investissement		Montant total recettes investissement	
	382 373.49		251 544.68
13 subventions d'investissement	0.00	10 dotation fonds divers et réserve:	58 366.00
15 Provisions pour risques et charg	0.00	1068 dotations fonds divers réserve	
16 Remboursement d'emprunts	141 972.29	13 subventions d'investissement	46 570.00
18 Compte de liaison	0.00	165 emprunts et dettes assimilées	2 149.93
19 différences sur réalisation d'imm	0.00	21 immobilisations corporelles	0.00
20 Immobilisation incorporelles	11 076.40	22 immobilisations reçues en affecta	0.00
21 Immobilisation corporelles	93 702.12	23 immobilisation en cours	0.00
		26 particip et créances rattachées	0.00
22 Immobilisation reçues en affecta	0.00	27 autres immobilisations financière:	300.00
23 Immobilisation en cours	135 322.68	28 amortissement des immobilisati	0.00
26 Participation et créances rattach	0.00	21 virement de fonctionnement	0.00
27 autres immobilisation	300.00	024 produits des cessions	0.00
40 opération d'ordre entre section	0.00	040 opération d'ordre entre section	12 186.00
41 opération patrimoniales	0.00	041 opération d'ordre patrimoniale	0.00
45 total des opérations pour cpt tier:	0.00		
		report solde exécution 2017	131 972.75

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF VILLE

Monsieur le Maire quitte la salle.
Le compte administratif est voté à l'unanimité.

VOTE DU COMPTE DE GESTION VILLE

Le compte de gestion est voté à l'unanimité.

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Les comptes administratif et de gestion sont concordants.

POINT N° 6 AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET VILLE

Mme Fontaine rappelle que le résultat de fonctionnement 2018 est de 435784,58 €.

Le résultat de la section d'investissement étant négatif, il est obligatoire d'affecter a minima 130 828.81 € en investissement.

Mme Fontaine propose d'affecter 232046 € en investissement et le solde soit 203738.58 € en fonctionnement.

Voté à l'unanimité.

POINT N° 7 AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Mme Fontaine rappelle que le résultat d'exploitation 2018 est de 94975.64 €.

Le résultat de la section d'investissement étant négatif, il est obligatoire d'affecter 16142.38 € en investissement.

Mme Fontaine propose donc d'affecter 16142.38 € en investissement et le solde soit 78 833.26 € en exploitation.

Voté à l'unanimité.

POINT N° 8 VOTE DES TAUX D'IMPOSITION:

Monsieur le maire rappelle les taux d'imposition 2018 :

Taxe d'habitation : 9.38%

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 28.99%

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 99.72%

Il propose de maintenir ces taux pour l'année 2019.

Voté à l'unanimité.

POINT N° 9 VOTE BUDGET PRIMITIF VILLE:

Il donne la parole à Mme Sonia Fontaine pour la présentation des budgets primitifs.

Mme Fontaine propose de présenter l'ensemble des budgets et de proposer aux votes par la suite.

Mme Fontaine rappelle qu'il s'agit du dernier budget primitif du mandat. Elle considère que les élus peuvent être fiers de leurs budgets, fiers de leur méthode de concertation, fiers des choix de proximité, et fiers des choix qui correspondent aux besoins. Elle souhaite remercier tout le monde car cela n'était pas facile.

Elle rappelle :

- que la commune a subi une baisse de dotations de l'état d'un peu plus de 180000€
- qu'en 2014 et 2015, la commune a supporté la charge double de 3 agents ayant demandé leur retour à la CCMD

- que la commune a géré 2 réformes des rythmes scolaires

- que la commune a transféré la compétence extrascolaire à la communauté d'agglomération

- que la commune a porté le marché de Noël dans sa totalité

- que la commune a géré la compétence urbanisme dans sa totalité

- que la commune gère le retour des bâtiments de la communauté d'agglomération

- que la commune doit préparer le transfert d l'eau et l'assainissement à la communauté d'agglomération

Et que la commune finit l'année avec un excédent.

Il y a donc eu une bonne gestion.

Dans le cadre de la création du syndic avec famille Provence, des travaux pour la façade et les volets du château sont à programmer.

Le budget 2019 absorbera les projets de 2017-2018 qui n'ont pas pu être réalisés et intégrés au total 66 000 euros.

Les actions pouvant bénéficier de subventions et rentrant dans un projet global seront priorités.

Les projets programmés sur ce budget seront détaillés dans la présentation du budget ci-dessous.

LE BUDGET PRINCIPAL 2019

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

⇒ Le budget 2019 prévoit une provision de 100 000 euros correspondant à une reconstitution de la provision budgétaire.

⇒ Il prévoit également une provision pour dépenses imprévues de 10 000 euros.

⇒ Dans le cadre de la proposition de H2P concernant la vente de bâtiments (voté en conseil le 13/03/2017.), la somme de 90 000 euros est toujours provisionnée dans le but d'être reversée sous forme de subvention.

LES CHARGES A CARACTERE GENERAL

Evolution	2013	2014	2015	2016	2017	2018	BP 2019
	437 035.24	461 571.31	436 504.86	441 144,89	477 703,64	510 216.64	544 995.58

- Les budgets de fonctionnement des écoles, de l'accueil de loisirs et des services techniques restent inchangés
- Dans le cadre du PEDT (projet éducatif territorial) mis en place en 2015 et renouvelé en 2019, une enveloppe est prévue pour les actions suivantes :
 - Les actions d'accompagnement au soutien scolaire en partenariat avec le Marelle sont maintenues
 - Le fonctionnement du jardin pédagogique
 - Projet avec la CAF : accueil pour tous
 - Dispositif d'accueil des moins de trois ans (aménagement de la cour)
- Une enveloppe pour les frais d'avocats concernant une procédure engagée en justice
- Une enveloppe pour l'entretien des forêts et l'affouage, convention avec l'ONF
- Une enveloppe pour l'entretien des bâtiments publics
 - Fuite toiture de l'école maternelle
 - Réparation éclairage cantine
 - Réparation couloir sous-sol de la mairie
 - Toiture arêtières de l'église

Les charges du personnel intègrent :

1 remplacement temps plein de l'ASVP en longue maladie

1 CDD temps plein au service technique

1 CDD temps plein en remplacement d'un agent technique transféré à l'agglo

1 agent de cantine et de l'alsh en longue maladie remplacé

Fin du contrat CAE ménage 20 h , remplacé par un CDD

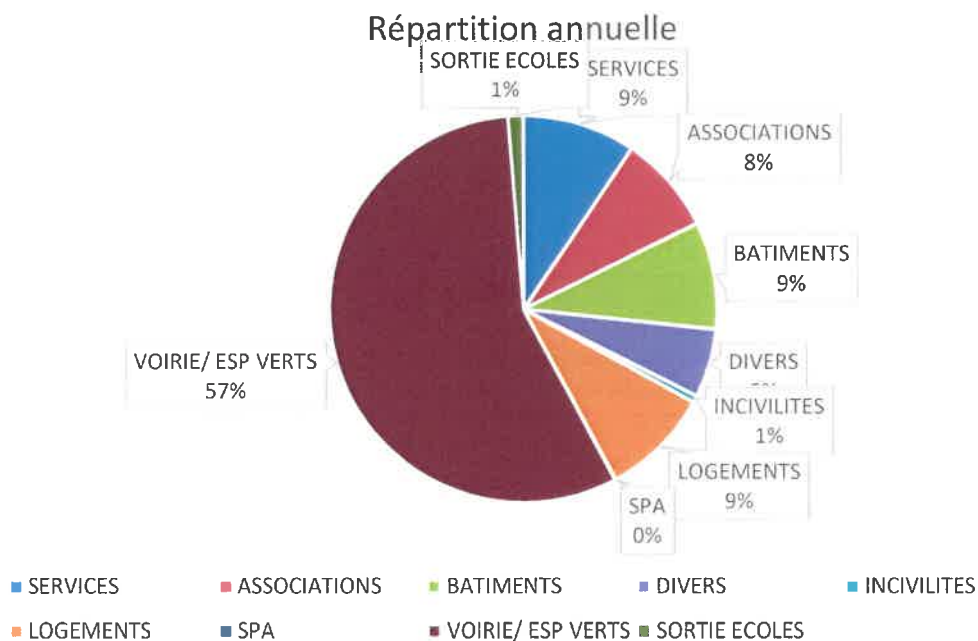
Reclassement d'un agent au service technique sur du temps administratif

1 CDD sur le dispositif de moins de 3 ans.

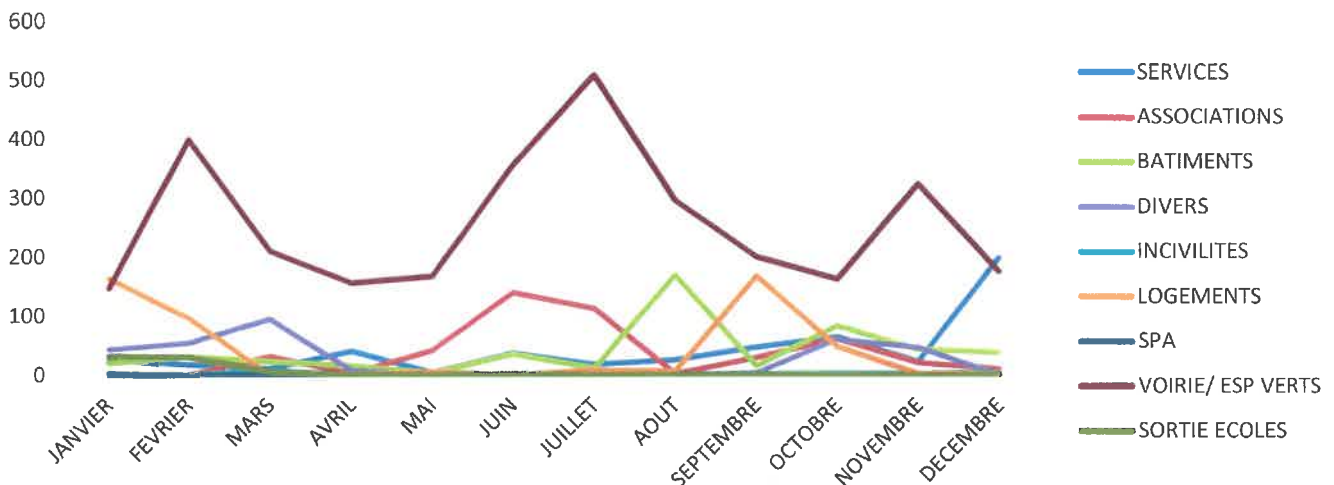
Une augmentation de la SMACL.

4 emplois d'été

Tout un travail a été mené sur l'analyse du temps de travail sur les services techniques dans le but d'optimiser les plannings des agents. Le nombre de personnes affectés au service technique permet de gérer un maximum de travaux en régie et de porter de réelles économies. Ce diagnostic nous permet également de maintenir la ligne de conduite concernant le temps affecté et mis à disposition pour les associations du Village.



Répartition mensuelle



OPERATIONS DIVERSES	
Poutres boulodromes	1 150 €
Abribus	1 500 €
ENVELOPPE SIGNALITIQUE	
Panneaux d'affichage	7 500 €
Enveloppe « groupe de travail signalétique »	2 700 €

Travaux du SDE « rue du village »

	Montant total	2019	2020	2021	2022
SDE France télécom	15 991.61	3997.90	3997.90	3997.90	3997.90
SDE éclairage public	10 923.72	3641.24	3641.24	3641.24	
	26 915.33	7639.14	7639.14	7639.14	3997.90

Récapitulatif des travaux et surcoût chemin des Pescadous

DECOMPTE TRAVAUX CHEMIN DES PESCADOUS Hors taxes

	Projet présenté pour DETR	Réalisé au 07/02/2019	à venir	Coût total Prévisionnel	Différence
Maitrise d'œuvre	6 720.00 €	4 704.00 €	2 016.00 €	6 720.00 €	0.00 €
Travaux	125 999.00 €	140 574.49 €	2 252.33 €	142 826.82 €	16 827.82
SDE	0.00 €	30 396.28 €	0.00 €	30 396.28 €	30 396.28
Feux tricolores	17 135.00 €		18 000.00 €	18 000.00 €	865
TOTAL	149 854.00 €	175 674.77 €	22 268.33 €	197 943.10 €	48 089.10 €

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

- DETR chemin des Pescadous 67 400 €
- Prêt bancaire à hauteur de 120 000 €

Mme Fontaine précise que ce budget essaye de concilier la politique de services et la capacité d'autofinancement.

Elle demande s'il n'y a pas de décision non prévue dans le budget. Monsieur le Maire répond qu'à ce jour non. Mme Fontaine rappelle l'impact des décisions après le vote du budget primitif sur la capacité d'autofinancement. C'est son rôle de le rappeler. Les décisions de prudence permettent de gérer cela.

Mme Fontaine présente les chapitres.

BUDGET VILLE

	Recettes	Dépenses	Résultat
Section Fonctionnement	1 888 468.58	1 888 468.58	0.00
Section Investissement	487 985.00	487 985.00	0.00
TOTAL	2 376 453.58	2 376 453.58	0.00

Pour que ce transfert se fasse dans les meilleures conditions et qu'il y ait sur 2020 une continuité dans les travaux Il est préconisé que la commune prépare sa liste de travaux avec les subventions liées.

	Recettes	Dépenses	Résultat
Section Fonctionnement	392 734.07	392 734.07	0.00
Section Investissement	142 076.45	142 076.45	0.00
TOTAL	534 810.52	534 810.52	0.00

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
392 734.07		392 734.07	
Chapitre		Chapitre	
11 Charges à caractère général	194 500.00	13 Atténuation de charges	0.00
12 Charges de personnel	0.00	70 Ventes prod	275 000.00
14 Atténuation de produits	50 000.00	74 Subvention d'exploitation	10 000.00
65 autres charges gestion courante	15 000.00	75 Autres produits gestion courante	0.00
66 Charges financières	4 800.00	76 Produits financiers	0.00
67 Charges exceptionnelle	2 500.00	77 Produits exceptionnels	0.00
68 Dotation au provisions	0.00	42 Opération d'ordre entre section	28 900.81
22 Dépenses imprévues fonctionne	0.00	79 transferts de charges	
23 Virement à la section d'investiss	47 934.07	R002- Excédent d'exploitation reporté 2018	78 833.26
042 Opération d'ordre entre section	78 000.00		

SECTION INVESTISSEMENT

Montant total dépenses investissement		Montant total recettes investissement	
142 076.45		142 076.45	
10 dotation, fonds divers et réserve	0.00	10 dotation fonds divers et réserve	0.00
13 subvention d'investissement		1068	16 142.38
16 Remboursement d'emprunts	17 000.00	13 subventions d'investissement	0.00
18 Compte de liaison	0.00	16 emprunts et dettes assimilées	0.00
20 Immobilisation incorporelles	0.00	18 compte de liaison	0.00
21 Immobilisation corporelles	80 033.26	20 immobilisations incorporelles	0.00
22 Immobilisation reçues en affecta	0.00	21 immobilisation corporelles	0.00
23 Immobilisation en cours	0.00	22 immobilisations reçues en affect	0.00
26 Participation et créances rattach	0.00	23 immobilisation en cours	0.00
27 autres immobilisation	0.00	26 particip et créances rattachées	0.00
40 opération d'ordre entre section	28 900.81	27 autres immobilisations financière	0.00
report solde exécution 2018	16 142.38	28 amortissement des immobilisatio	0.00
		040 virement d'ordre entre section	78 000.00
		021 virement de la section d'exploitat	47 934.07
		R001- Excédent d'exploitation reporté 2017	0.00

Voté par 14 voix pour, 2 voix contre.

ASSOCIATIONS	subv 2019 demandées	subv excep 2019 demandées	subv 2019 proposée	subv excep 2019 proposées	Vote
APEM	300	700	350	0	Unanimité
Association du Patrimoine	1300	0	1200	0	Unanimité
Atelier Créat'ion	300	0	300	0	Unanimité
Barnabas Solidarité Francophone	200	0	200	0	Unanimité
Bibliothèque	900	0	900	0	Unanimité
comité des fêtes	6000	0	6000	0	15 voix pour 1 abstention
GAM	1000	0	1000	0	Unanimité
Les mains agiles	200	0	200	0	Unanimité
Trois petits points et puis brodez	180	0	180	0	Unanimité
Coup de boules	2500	700	2500	350	15 voix pour 1 abstention
football Club Malijai	6000	0	5000	0	Unanimité
Karaté club	1600	0	1400	0	Unanimité
Malijai rando	600	0	500	0	Unanimité
Malij'Gym	600	0	600	0	Unanimité
Société de chasse la Diane	1500	0	1500	0	15 voix pour 1 contre
Tarot club	150	0	150	0	Unanimité
Team rallye passion	1000	1000	1400	0	Unanimité
Tennis club	5300		4000	0	15 voix pour
amicale pompiers	2500		2500	0	Unanimité
CLAAP	494		500	0	Unanimité
				0	
Amicale du Personnel	800	0	800	0	Unanimité
C Reymond (foyer)	bon vouloir	0	300	0	Unanimité
C Reymond (sports)	675	0	300	0	Unanimité
FNACA	100	0	100	0	Unanimité
Protection Civile intercommunal	bon vouloir	0	100	0	Unanimité
tour des communautés des communes	600	0	600	0	Unanimité
La Cistude		200	200	0	Unanimité
Union Cycliste Manosque 04		1000	1 000	0	Unanimité

M. Reynier Montlaux sort pour le vote de la subvention du club de tennis.

POINT N°15 DESIGNATION DE DEUX AVOCATS

Monsieur le Maire souhaite soumettre au vote 2 avocats :

- Me Didier Mielle pour l'affaire de l'AFPA. Monsieur Varcin explique qu'il faut suivre cette affaire il faut que l'avocat soit désigné en conseil municipal.

- Me Séverine Tartanson pour l'affaire Maze, pour la procédure d'exécution des différents jugements.

Voté à l'unanimité

=====
 La Séance est levée à 20 heures 10.
 =====

Le Secrétaire de Séance
 Mr Thierry DURAND

